



services PUBLICS

Tout pour les banques, rien pour les retraites

Conseil fédéral, droite et milieux patronaux continuent leurs attaques contre le système de retraites. Les syndicats lancent le référendum contre LPP 21, qui prévoit des cotisations plus élevées pour des rentes plus basses. À signer! EN PAGES 2 ET 11

Stopper l'EFAS

3 POINT FORT – Le Parlement débat du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires du système de santé (EFAS). Pilotée par les assureurs, cette contre-réforme accélérerait la privatisation du secteur.

L'égalité en dix points

6/7 GRÈVE FÉMINISTE – Le 14 juin 2019, le SSP avait présenté dix revendications générales visant à améliorer l'égalité et les droits des femmes. Quatre ans après, les raisons de se mobiliser sont toujours là!

La lutte continue!

9 VAUD – Le 28 mars, la fonction publique et parapublique a mené sa sixième journée de mobilisation pour l'indexation. Le point sur cette bataille importante avec Cora Antonioli, enseignante et vice-présidente du SSP.

Marcher pour le climat

10 L'INTERVIEW – Le 1^{er} avril, des centaines de personnes ont entamé une Marche bleue entre Genève et Berne. Objectif: pousser le gouvernement à agir. Questions à Julia Steinberger, cheville ouvrière de cette initiative.



L'image de Valdemar Verissimo

«Non aux renvois Dublin vers la Croatie!»

Samedi 1^{er} avril à Lausanne, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à l'appel du collectif Droit de Rester. Elles ont exigé que la Suisse mette fin aux renvois de requérant-e-s d'asile vers la Croatie, un Etat où les réfugié-e-s subissent de terribles violences policières (*lire aussi en page 11*).

Éditorial

Signez le référendum contre LPP 21!

« Nous devons intervenir maintenant, si nous ne voulons pas nous exposer à des problèmes de plus en plus structurels »¹. Cette affirmation de la conseillère fédérale (PLR) Karin Keller Sutter (KKS) ne vise pas la méga-banque UBS, dont le bilan représente plus du double de la production économique annuelle de la Suisse. Un mammoth bancaire que son nouveau CEO, Sergio Ermotti, est décidé à gonfler encore plus – renforcé par la certitude que, en cas de coup dur, la facture sera payée par les contribuables.

Non. Pour M^{me} Keller Sutter, le « problème structurel » est ailleurs. Il réside dans les comptes de la Confédération, dont tous les experts soulignent pourtant la bonne santé. La ministre des Finances veut ainsi déléster le budget fédéral de 2 à 3 milliards par an. Elle annonce notamment qu'elle combattra la « croissance

disproportionnée des dépenses dans le domaine de la prévoyance sociale ».

Quatre jours après la sortie de sa « nouvelle gestionnaire de crise »², le Conseil fédéral annonçait un nouveau programme d'économies. Au menu: une coupe dans la contribution de la Confédération à l'assurance chômage, d'une durée de cinq ans; une baisse de la part de l'impôt fédéral direct distribuée aux cantons, dans l'objectif de leur faire porter les coûts de l'extension de l'accueil extrafamilial en discussion au Parlement; et la suspension, pour trois ans, de l'apport au fonds de financement des infrastructures ferroviaires. Bilan des courses: 600 à 700 millions d'économies par an, dès 2025³.

En parallèle, le Conseil fédéral s'attaque aux rentes AVS versées aux veuves. Dans

un deuxième temps, il visera les rentes pour enfant. Économies prévues: 600 millions, dès 2026. Cerise sur le gâteau, de nouvelles coupes sont annoncées dès 2025.

Mené par KKS – qui, avant d'être élue au Conseil fédéral, a siégé au comité directeur de l'Union patronale suisse, au conseil d'administration de la NZZ et à celui de la Bâloise –, l'exécutif met sur

un pied une nouvelle vague d'austérité. Ces mesures d'économies prolongeront une série d'attaques récentes contre les assurances

sociales: élévation de l'âge de la retraite des femmes (AVS 21), refus d'indexer les rentes AVS et adoption du projet LPP 21. Ce programme antisocial dégradera les conditions de vie de centaines de milliers de salarié-e-s. Il offre un contraste indécrot avec les 259 milliards mis à dispo-

sition des dirigeants multimillionnaires de Credit Suisse et UBS. Pour reprendre les mots de feu l'ancien conseiller national (PLR) Benoît Genecand, la Suisse est « très dure avec les faibles et d'une grande faiblesse avec les forts »⁴.

Que faire pour résister? La semaine dernière, l'Union syndicale suisse a lancé le référendum contre le projet LPP 21. Ce dernier augmenterait les cotisations LPP, mais réduirait le niveau des rentes versées par les caisses de pension. Pour contrer cette attaque antisociale, il est indispensable de signer et faire signer le formulaire référendaire encarté dans cette édition de *Services Publics*. ■

GUY ZURKINDEN
RÉDACTEUR

¹ NZZ, 25 mars 2023.

² NZZ, 1^{er} avril 2023.

³ Communiqué de l'administration fédérale des Finances. Berne, 29 mars 2023.

⁴ Cité dans *Le Temps*, 1^{er} avril 2023.

SANTÉ . Le parlement fédéral débat du projet de financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires du système de santé (EFAS). Pilotée par les assureurs, cette contre-réforme accélérerait la libéralisation du secteur.

EFAS, la privatisation de l'assurance de base

RETO WYSS . UNION SYNDICALE SUISSE
SCHLIERNER/FOTOLIA . PHOTO

Le système de santé est aujourd'hui confronté à deux crises majeures. D'un côté, on a une pénurie toujours plus criante de personnel et de médicaments. De l'autre, force est de constater que de larges couches de la population ne peuvent plus payer des primes individuelles et des coûts additionnels dont le montant est déjà trop élevé, mais ne cesse d'augmenter. C'est dans ce contexte que le lobby des assurances présente son projet de financement uniforme des soins ambulatoires et stationnaires (EFAS) comme le grand coup de balai qui s'attaquerait aux racines des nombreux dysfonctionnements du système de santé. C'est cependant loin d'être le cas: EFAS est avant tout une pseudo-réforme qui engendrerait des dégâts énormes.

PERTE DE POUVOIR DES CANTONS. En gros, EFAS n'est rien d'autre qu'une privatisation partielle de l'assurance de base. Avec ce projet, les quelque 11 milliards de francs d'impôts que les cantons dépensent actuellement pour les hôpitaux seraient simplement transférés aux caisses maladie. Les assureurs devraient ensuite répartir les fonds dans tous les domaines des soins par le biais de l'«institution commune LAMal» – dans laquelle les cantons pourraient siéger, mais seulement à titre consultatif – selon une clé de répartition uniforme au niveau national. Le pouvoir de pilotage des caisses augmenterait donc fortement (qui paie commande!), au détriment des cantons qui en ont pourtant la légitimité démocratique. Pire encore: les cantons ne pourraient même pas formuler des mandats de prestations pour tous ces milliards (comme c'est normalement partout le cas dans le service public).

CADEAU AUX PRIVÉS. On peut penser qu'il est absurde d'avoir un financement différent pour les traitements ambulatoires et les interventions stationnaires (les cantons participent à hauteur de 55% au domaine stationnaire et ne financent

pas du tout l'ambulatoire). Mais la simple suppression de cette règle ne changerait rien au fait que les systèmes tarifaires existants continuent à produire des soins excédentaires coûteux (les interventions lucratives rentables) et des lacunes, non moins coûteuses, dans d'autres secteurs. Dans la première version adoptée par le Conseil national, EFAS prévoit même un nouveau cadeau de plusieurs centaines de millions aux hôpitaux privés, puisque ceux-ci recevraient désormais une indemnisation majorée de 30%.

FAR WEST DE LONGUE DURÉE. Autre point totalement incompréhensible du projet: contrairement au Conseil national, le Conseil des Etats a également intégré les soins de longue durée (les EMS et les soins à domicile) dans le financement uniforme. Concrètement, cela signifie que ce domaine, qui connaît aujourd'hui la croissance la plus rapide – en raison du vieillissement de la société – serait désormais entièrement financé par les primes d'assurance maladie. En effet, le plafonnement actuel de la contribution des primes aux soins de longue durée, qui constitue une des rares barrières efficaces contre la croissance galopante des primes, a été complètement supprimé du texte par le Conseil des Etats.

Le résultat serait une sorte de «far west» dans le financement des soins de longue durée. Et il ne faut pas chercher loin pour trouver qui en pâtirait le plus: ce seraient, encore une fois, les patient-e-s et le personnel. Ce qui est perfide dans cette affaire, c'est que les soins de longue durée ont été intégrés dans la réforme, notamment sous la pression des cantons. En effet, à ce niveau, les cantons s'en sortiraient financièrement mieux à long terme – au détriment des payeurs de primes!

LES PATIENT-E-S PAIERONT PLUS. Avec EFAS, les assuré-e-s risquent de voir augmenter leurs primes, mais aussi leur participation aux coûts. En effet, dans le

domaine des soins de longue durée, le texte de loi prévoit explicitement que le plafonnement actuel de la contribution des patient-e-s ne s'appliquera plus que pendant cinq ans. D'autre part, en cas d'hospitalisation stationnaire, la totalité des frais de traitement serait désormais facturée en tenant compte de la franchise et de la quote-part – aujourd'hui, c'est à peine la moitié.

De plus, le cœur même d'EFAS, soit une «clé de financement uniforme au niveau national», signifie que chaque canton devrait adapter sa clé de financement actuelle à la moyenne suisse. Et cela devrait se faire soit par une hausse des primes (encore!), soit en augmentant les dépenses fiscales.

DES PROMESSES EN L'AIR! Pour ne pas avoir à entrer dans le détail des nombreuses aberrations prévues par ce projet, les partisan-e-s d'EFAS se contentent d'évoquer les «centaines de millions de francs» que leur projet permettrait d'économiser. Là aussi, il s'agit d'une affirmation totalement creuse. Il n'existe en effet aucune étude, et donc aucun chiffre étayé, sur les économies possibles grâce à EFAS. Même SantéSuisse, la principale organisation faîtière des assurances maladie, écrit textuellement ceci: «EFAS ne résout pas le problème fondamental de l'augmentation excessive des coûts de la santé».

SE CONCENTRER SUR L'ESSENTIEL. Le Parlement doit donc stopper la réforme EFAS. À la place, la politique de santé devrait enfin se concentrer sur l'essentiel et le plus urgent: le renforcement de la couverture des soins (notamment par une amélioration des conditions de travail du personnel), des mesures efficaces de maîtrise des coûts (notamment par une baisse des prix des médicaments, une réforme des systèmes tarifaires et la fin de toute forme d'affairisme dans l'assurance complémentaire) ainsi qu'un financement social par des réductions de primes nettement plus étoffées. ■

Repérages

LE SSP PRÊT POUR LE RÉFÉRENDUM!

Le 21 décembre 2007, les Chambres fédérales adoptaient la révision de la Loi sur l'assurance maladie (LAMal) dans le domaine du financement hospitalier. Cette révision a soumis les hôpitaux publics et subventionnés à une pression énorme dans toute la Suisse. Entre fusions, privatisations, externalisations et fermetures de sites, le nombre d'établissements publics a fondu aussi vite que les glaciers!

En chiffres: en 2007, on comptait 203 hôpitaux publics et subventionnés, contre 130 établissements privés. En 2021, on ne compte plus que 101 établissements publics et subventionnés (47 établissements publics «purs» et 54 établissements répertoriés comme fondations ou associations, en général subventionnés). Un recul de 50%!

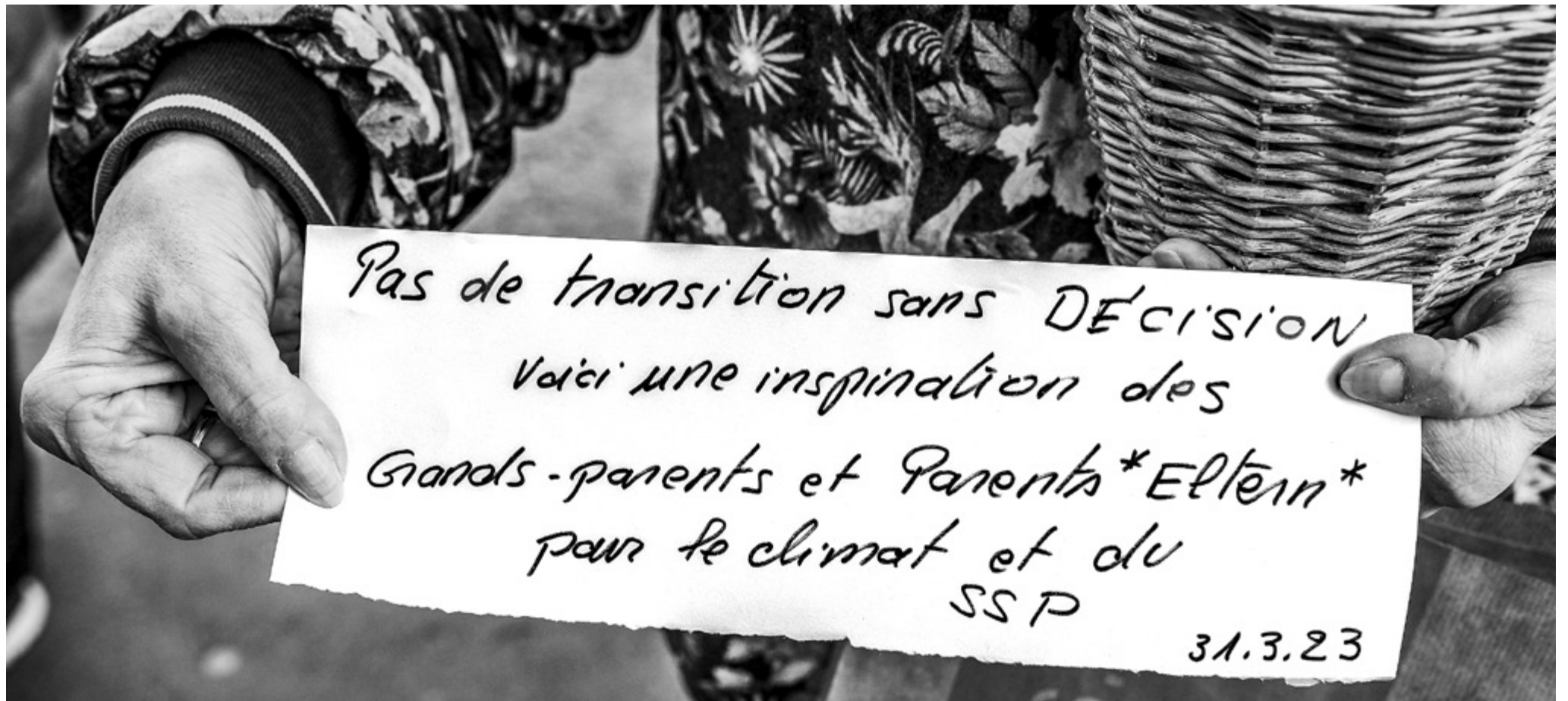
Quant au secteur privé, il est passé à 173 établissements en 2021, soit une progression de 33% durant la même période.

Le projet de financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires du système de santé (EFAS), en discussion aux chambres fédérales, va accélérer ce processus. Il promet en effet davantage de financement pour le secteur privé (*lire ci-contre*). Nos impôts et nos primes, passés entièrement sous le contrôle des caisses maladie, pourraient alors servir à financer les sociétés qui réalisent des profits dans la santé!

En 2019, à l'occasion du dernier congrès du SSP, nous avons déjà débattu de cette contre-réforme. Notre syndicat avait alors décidé de combattre EFAS par référendum au cas où le projet serait adopté, car ce dernier représente une menace pour les services publics. En 2023, les discussions parlementaires ont poussé le bouchon encore plus loin. Le 25 mars dernier, l'assemblée des délégué-e-s du SSP a donc confirmé la position de notre syndicat: si le parlement fédéral adopte le projet EFAS dans sa forme actuelle, le SSP confirme sa détermination à lancer un référendum et formera une large coalition pour couler cette réforme concoctée par les assureurs. ■

BEATRIZ ROSENDE . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP





Il est temps de négocier!

FRIBOURG . Le SSP a déposé sa pétition pour des placements plus durables à la Caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF), munie de plus de 2100 signatures. Des négociations sont demandées.

MATTEO DUCREST . SSP . RÉGION FRIBOURG
ERIC ROSET . PHOTO

Vendredi dernier, une cinquantaine d'employé-e-s de l'Etat et de soutiens provenant de divers syndicats, associations écologistes et partis de gauche, ont déposé au siège de la CPPEF la pétition du SSP en faveur de nouvelles mesures pour le climat. Ce texte, signé par 2100 personnes dont plus de 800 employé-e-s de l'Etat, demande: plus de transparence, la fin des placements dans les énergies fossiles, la rénovation thermique du parc immobilier de la caisse ainsi que des investissements supplémentaires dans les énergies renouvelables.

LE SOUTIEN DE JULIA STEINBERGER. Le SSP avait invité Julia Steinberger, une coauteure des rapports du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC), à participer au dépôt de la pétition. La scientifique a tout d'abord remercié les personnes à l'origine de cette campagne et rappelé la pertinence de nos demandes dans un contexte d'urgence climatique. Selon le GIEC, les mines de charbons, puits de pétrole et champs gaziers actuellement exploités conduisent à eux seuls à un réchauffement climatique supérieur à 1,5 degré – l'objectif des accords de Paris sur le climat. Il est donc urgent de mettre un terme au financement des énergies fossiles. La professeure Steinberger a ensuite rappelé que les placements dans les énergies fossiles peuvent permettre des profits à très court terme, mais constituent à moyen terme des placements risqués, en raison de la transition écologique en cours et des possibles condam-

nations pénales – assorties d'amendes – qui pèsent sur les entreprises à l'origine du réchauffement climatique.

MÉDIATION LE 6 AVRIL. Dans sa prise de parole, le SSP a expliqué que la campagne lancée en automne commence à porter ses fruits en matière de transparence des placements. En 2022, le SSP a en effet obtenu la publication de la charte de durabilité de la CPPEF et l'engagement de la caisse à produire un rapport annuel de durabilité dès la fin 2023. De plus, une médiation en présence de la préposée cantonale à la transparence a été obtenue. Elle se déroulera le 6 avril. Nous avons de bonnes chances d'obtenir, à brève échéance, une nouvelle avancée en faveur d'une juste information des employé-e-s de l'Etat.

DU FLOU SUR LA DURABILITÉ. Le SSP a également critiqué le flou des engagements de la caisse et la faiblesse des moyens pour les réaliser. Pour prendre un exemple, la CPPEF a publié une charte de durabilité visant une réduction de 50% de ses émissions d'ici à 2030. Or le directeur de la caisse, Gilles André, nous a annoncé qu'il n'a toujours pas établi de bilan carbone. Comment diminuer de moitié ses émissions si on ne se sait pas de combien de tonnes on doit les réduire? Cette légèreté n'est pas digne d'une caisse qui gère 5,8 milliards de francs!

LE DIALOGUE SOCIAL N'EST PAS EN OPTION. Après les prises de paroles, les participant-e-s à l'action auraient dû remettre

la pétition dans les mains de Gilles André. Averti plus d'un mois à l'avance, ce dernier n'a cependant pas souhaité réceptionner le texte, ni même envoyé un-e employé-e de la caisse le recevoir en son nom. Ce geste a été mal perçu par les participant-e-s, assuré-e-s à la CPPEF pour la plupart d'entre eux et elles. François Ducret, président de l'Union syndicale fribourgeoise, a qualifié cette absence de «scandaleuse» et «méprisante» envers les employé-e-s de l'Etat. Pragmatiques, les participant-e-s se sont rendu-e-s au secrétariat de la CPPEF pour y remettre la pétition, accompagnée d'un sac rempli de charbon. Ils et elles y ont trouvé le responsable des placements de la caisse, qui a réceptionné le texte. Celui-ci nous a assuré que la CPPEF est en train de réviser sa politique de durabilité. «Nous garderons l'œil ouvert», a averti une bibliothécaire.

NÉGOCIATIONS DEMANDÉES. Dans cette situation, la seule solution à même de prendre en compte les aspirations du personnel est l'ouverture de négociations sur la politique de durabilité de la CPPEF. Une demande officielle, avec délai de réponse fixé au 30 avril, a été déposée en même temps que la pétition. Le SSP souhaite qu'une solution négociée puisse être trouvée à brève échéance. Néanmoins, notre syndicat réfléchit déjà à de nouvelles actions en cas de refus de la CPPEF. Nous invitons les employé-e-s de l'Etat à rejoindre le groupe de travail qui planifiera les prochaines étapes de la campagne! ■

Contexte

UNE MAJORITÉ POUR LE CLIMAT EST POSSIBLE!

Le message des quelque 800 employé-e-s de l'Etat qui ont signé la pétition s'adresse principalement aux représentant-e-s du personnel au sein du comité de la CPPEF: il est temps de prendre en compte les préoccupations écologiques de vos collègues! Ce message est d'autant plus fort que le SSP n'est pas la seule organisation représentative du personnel à revendiquer de nouvelles mesures en faveur du climat. En effet, la pétition est également soutenue par le syndicat Syna.

Du côté de la Fédération des employés de l'Etat de Fribourg (FEDE), un papier de position en faveur d'investissements responsables a été voté le 23 novembre 2022. La FEDE y «demande au comité de la caisse de se donner les moyens d'une politique ambitieuse dans ces domaines et s'adjoindre les compétences nécessaires pour y arriver». Plusieurs propositions concrètes se rapprochent des demandes du SSP, comme renoncer à tout placement dans le charbon d'ici au 31 décembre 2025 et accélérer la décarbonation de la caisse pour atteindre la neutralité carbone en 2040 plutôt qu'en 2050.

Autre bonne nouvelle, la délégation du personnel au sein du comité de la CPPEF va se renforcer avec un siège supplémentaire pour le SSP (qui passera de 1 à 2 sièges) et pour la FEDE (de 4 à 5). Désormais, en rajoutant le siège détenu par l'association des cadres supérieur-e-s et des magistrat-e-s de l'Etat de Fribourg, une majorité en faveur du climat (8/14) est possible.

Vos collègues sont prêt-e-s à vous rappeler vos engagements si rien n'est fait dans les prochains mois! ■

GENÈVE . En 2021, le Canton a engendré un bénéfice important, alors qu'il avait prédit un déficit. Pour les syndicats de la fonction publique, cet excédent doit être réinvesti dans le service public. Droite et patronat, qui sortent renforcés des élections du 1^{er} avril, veulent au contraire baisser les impôts pour les riches.

Pluie d'or (noir) sur les comptes de l'Etat

SERVICES PUBLICS

« Présentés jeudi 30 mars, les comptes 2022 de l'Etat de Genève témoignent d'une santé financière insolente¹. L'excédent se monte à 727 millions de francs. Il aurait été bien supérieur si le Conseil d'Etat n'avait pas décidé de verser 606 millions afin d'amortir plus rapidement sa dette envers la caisse de pension de la fonction publique (CPEG). Les syndicats de la fonction publique exigent que cette manne soit investie dans les services publics et leur personnel. La droite, qui disposera d'une majorité absolue au Grand Conseil, ne l'entend pas de cette oreille. Suivant les avis de la Chambre du commerce, de l'industrie et des services de Genève (CCIG), elle veut imposer de nouvelles baisses fiscales.

ACCRO AU NÉGOCE. Le juteux bénéfice de l'Etat genevois s'explique par les profits gigantesques amassés l'an dernier par les multinationales actives dans le négoce des matières premières qui ont leur siège dans le canton. Trafigura, géant du commerce pétrolier, a ainsi annoncé un

bénéfice de 7 milliards – et versé 1,7 milliard de dividendes à ses actionnaires-employé-e-s, qui achètent à tour de bras des propriétés somptueuses dans le canton. Vitol, un autre poids lourd du commerce des hydrocarbures, a triplé son bénéfice net, passé à 15 milliards de dollars². Les profits des négociants ont dopé les rentrées fiscales du Canton.

DÉFICITS INSTRUMENTALISÉS. Le budget 2022 présenté par le Conseil d'Etat genevois prévoyait un déficit de 93 millions. Comme pour l'année précédente, l'écart est donc abyssal entre les prévisions de l'exécutif et la réalité des comptes. Cet écart n'a pas manqué de faire réagir les syndicats. «Année après année, des budgets hypothétiquement déficitaires justifient d'altérer directement la qualité des services publics. Si des postes sont parfois accordés, ils ne le sont jamais à la mesure des besoins qui augmentent face à la pression démographique et l'accroissement des problèmes sociaux», dénonçait le Cartel intersyndical de la fonction publique et du secteur subventionné, dont le SSP –

Région Genève est membre, après la publication des comptes. Et de compléter en pointant les problématiques rencontrées sur le terrain: «Les pressions restent fortes sur l'Office cantonal de l'emploi, les Hôpitaux universitaires genevois, les soins à domicile, le service pénitentiaire, l'éducation sexuelle, l'Hospice général et l'école. Et chaque année, une énergie importante est consacrée à réclamer le respect des mécanismes salariaux».

LES INÉGALITÉS SE CREUSENT. Pour les syndicats de la fonction publique, l'augmentation des revenus de l'Etat en 2021, puis en 2022, souligne à nouveau «une vérité dérangeante: les crises n'atteignent pas les plus riches, bien au contraire». Pour preuve, à Genève, les fortunes supérieures à 3 millions de francs ont triplé entre 2011 et 2018. Pendant ce temps, la précarité continue à croître, et les plus pauvres et les retraité-e-s «souffrent de l'absence de moyens alloués par l'Etat». Dans ce contexte, le Cartel intersyndical exige que les minima sociaux soient augmentés et que le bénéfice de l'Etat soit réinvesti en direction du service public. Les syndicats demandent notamment: la création suffisante de postes dans les secteurs en souffrance, l'indexation des rentes versées par la CPEG et des salaires, ainsi qu'une revalorisation des professions essentielles. Pour ce qui est des conditions de travail, les syndicats revendiquent une réduction du temps de travail sans baisse de salaire, et la mise sur pied d'un congé parental. «L'Etat se doit d'être un vecteur fort de la transition écologique», complète le Cartel. Dans cet objectif, il doit offrir des postes de travail et des formations utiles à l'environnement, et garantir un transport collectif pour les employé-e-s travaillant le soir et de nuit.

CHANGER DE PARADIGME. Plus fondamentalement, le Cartel intersyndical «souhaite changer le paradigme qui veut que les besoins soient sans arrêt minimisés, voire niés». Il propose dans ce sens d'entamer avec les autorités genevoises «les discussions utiles à construire des budgets équilibrés, grâce à l'examen des besoins et une plus juste répartition des richesses». Cela s'annonce compliqué: après les élections du 1^{er} avril, la droite dominera largement le Grand Conseil. Comme le souligne Philippe Bach, «la législature qui s'amorce se déroulera sous les auspices du moins d'impôts, du moins d'Etat et du moins de social»³. C'est dans la rue et sur les lieux de travail que la résistance devra s'organiser. ■

¹ *Le Temps*, 31 mars 2023.

² *Le Temps*, 1^{er} avril 2023.

³ *Le Courrier*, 3 avril 2023.

Le trait de Vincent

LE CONSEIL FÉDÉRAL ANNONCE DES COUPES DANS LES ASSURANCES SOCIALES



Agenda militant

LE PARADIS FISCAL SUISSE ET LA DÉBÂCLE DU CREDIT SUISSE

LAUSANNE

Conférence avec Sébastien Gueux
Jeudi 6 avril, 18 h 15
Géopolis – Université de Lausanne, salle 2144

Étudier, ça mérite salaire?

LAUSANNE

Conférence avec Aurélien Casta, docteur en sociologie
Mercredi 19 avril, 18 h 15
Géopolis 1620

LA MARCHÉ BLEUE SUISSE ROMANDE

La Marche bleue pour le climat fera escale à Lausanne (samedi 8 avril), Neuchâtel (samedi 15 avril), Fribourg (mercredi 19 avril) et Berne (samedi 22 avril)
Plus d'informations en page 10

LE CAPITALISME ET LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE

LAUSANNE

Conférence-débat avec l'économiste Jean-Marie Harribey
Mardi 25 avril, 20 h
Pôle Sud, Lausanne

POUR LA REVALORISATION DES PROFESSIONS DE SANTÉ!

FRIBOURG

Lundi 1^{er} mai,
Remise de la pétition: 17 h, place de l'Hôtel de Ville
Manifestation pour la revalorisation salariale des professions de santé: 18 h

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAIT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

ÉDITEUR RESPONSABLE

SSP-VPOD
Natascha Wey
Secrétaire générale
Case postale 8422
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE

Guy Zurkinden
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève



À l'occasion de la Grève féministe du 14 juin 2019, le SSP avait présenté dix revendications générales visant à améliorer l'égalité et les droits des femmes. Quatre ans plus tard, le compte n'y est pas. Et les raisons de se mobiliser sont toujours là!

Dix raisons de faire grève le 14 juin 2023

SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS
ERIC ROSET . PHOTOS

La Grève féministe du 14 juin 2019 a été un mouvement historique, qui a permis de mettre en lumière la question des inégalités et de faire avancer le débat. Depuis, la cause féministe n'est plus regardée de la même façon et l'attention politique a évolué.

2019-2023: UN BILAN CONTRASTÉ. Au niveau institutionnel, nous comptons quelques avancées, comme le mariage pour tous et toutes, le congé paternité et pour proche aidant, ou pour enfant gravement malade. Mais les progrès restent insuffisants, en particulier dans le monde du travail: nos revendications sur l'égalité salariale ou la revalorisation des métiers féminins n'ont toujours pas été satisfaites. Dans quelques cas, comme dans le secteur de la santé parapublique vaudoise ou chez les ASSC genevoises, des luttes dures et longues, que nous saluons, ont

amené quelques résultats – mais de loin pas ce qui était demandé. L'exploitation dans le travail rémunéré se double de celle dans la sphère familiale, car les femmes continuent d'assumer la majorité du travail domestique, éducatif et de soins non payé, sans aucune reconnaissance. Pire: une poignée d'hommes a imposé AVS 21, obligeant les femmes à travailler une année de plus. Une couleur que nous n'avons toujours pas avalée! Dans la perspective de la nouvelle grève féministe, il est temps de faire le point. Quelles revendications de 2019 ont été satisfaites, où en sommes-nous aujourd'hui et que demandons-nous pour l'avenir?

PARCE QUE LES FEMMES ONT DES SALAIRES INFÉRIEURS. En moyenne, en 2019, les femmes gagnaient environ 20% de moins que les hommes. Dans le secteur public,

cet écart était de 18%. Bilan en 2023: l'évolution en quatre ans est minuscule. En moyenne, les femmes gagnent 18% de moins que les hommes. Dans le secteur public, l'écart est de 15% mais la part de la différence inexplicable a augmenté. Nous exigeons la mise en œuvre de l'égalité salariale avec une tolérance zéro, des contrôles étatiques et des sanctions.

PARCE QUE LE TRAVAIL DES FEMMES EST DÉVALUÉ. Bien que les métiers n'aient pas de sexe, le marché de l'emploi reste cloisonné: les femmes se concentrent dans les métiers des soins, de l'éducation des enfants, du nettoyage, du secrétariat et d'autres métiers de service qui sont moins bien rémunérés.

Bilan 2023: les deux tiers des travailleurs à bas salaires sont des travailleuses. Cela est dû à la faible rémunération des métiers féminisés. Dans notre société, des

éducatrices de l'enfance, des femmes de ménage, des soignantes, des vendeuses ne gagnent, pour un emploi à plein temps, qu'entre 3500 et 5000 francs par mois, y compris après un apprentissage, soit nettement moins que dans les secteurs à forte proportion d'hommes. Nous exigeons donc des hausses de salaires ciblés dans les branches avec un taux élevé de travailleuses et des salaires bas et moyens. Et nous revendiquons un salaire mensuel minimum de 4500 francs – 5000 francs pour les CFC.

PARCE QUE LE TEMPS PARTIEL EST UN LEURRE. En Suisse, en 2019, 59% des femmes, contre 16% des hommes, travaillaient à temps partiel. Ce taux était de 83% pour les mères, qui cumulent emploi et travail domestique et de soins aux enfants pour un demi-salaire.

Bilan 2023: le temps partiel reste féminin. 58% des femmes sont actives à temps partiel, parce qu'elles assurent toujours la majorité du travail non rémunéré. Ce taux est de 78% chez les mères d'enfants de moins de 4 ans. Ces chiffres sont à peu près les mêmes depuis dix ans. Or pour nombre de femmes, le temps partiel est synonyme de bas salaires pendant la vie active et de rentes de misère pendant la retraite, avec un risque accru de pauvreté. Nous exigeons donc la réduction du temps de travail afin de pouvoir assumer emploi et famille. L'actuel 80% doit devenir le futur plein temps (32 heures), pour les hommes et les femmes. Nous revendiquons le droit à un taux d'activité fixe d'au minimum 70%, afin d'éviter le piège du temps partiel.

PARCE QUE LE TRAVAIL DOMESTIQUE N'EST PAS RECONNU. Les femmes assument encore les deux tiers du travail domestique, nécessaire à la vie et à sa reproduction: tâches ménagères, prise en charge et éducation des enfants, soins aux proches âgées et/ou malades.

Bilan 2023: les femmes assurent toujours la majorité du travail non rémunéré. En

Suisse, les femmes et les hommes travaillent globalement le même nombre d'heures, soit environ 46 heures par semaine. Mais les trois cinquièmes du travail des femmes ne sont pas rémunérés. Nous exigeons un service public de l'accueil extrafamilial des enfants, avec un droit légal à une place pour chaque enfant et de bonnes conditions de travail et de salaire pour le personnel. Nous revendiquons un service public de l'accueil et des soins aux personnes âgées et dépendantes, avec de bonnes conditions de travail et de salaire pour le personnel.

PARCE QUE LA CONCILIATION ENTRE EMPLOI ET FAMILLE EST UN MYTHE. En Suisse, le droit du travail est faible et a peu évolué depuis le XIX^e siècle. La loi sur le travail (LTr) prévoit de protéger la santé de la mère enceinte et accouchée, et les pauses pour allaiter doivent être payées depuis 2014. Jusqu'en 2019, la LTr octroyait au maximum 3 jours par cas de maladie d'un enfant, sans garantir le salaire.

Bilan 2023: la situation a quelque peu évolué. Depuis janvier 2021, le droit du travail prévoit un congé pour enfant et proche malade. Depuis juillet 2021, le droit prévoit aussi un congé de 14 semaines pour les parents d'un enfant gravement malade – même si un premier bilan fait état d'une application trop restrictive. Depuis janvier 2021, les pères ont également droit à un congé paternité de deux semaines. Ce sont des pas importants dans la bonne direction, mais ils ne suffisent pas.

Nous exigeons un renforcement des congés pour soins aux proches, en particulier un congé maternité plus long et un congé parental. Nous demandons une application du congé pour enfant gravement malade qui soit conforme aux besoins des parents. Nous revendiquons une planification des horaires de travail qui tiennent compte de la charge familiale.

PARCE QUE L'ÉGALITÉ A BESOIN DES SERVICES PUBLICS. Pour réaliser l'égalité, il faut ren-

forcer les services publics et les orienter vers les besoins des êtres humains, notamment la prise en charge des enfants et des personnes âgées. En 2019, nous constatons que les politiques d'austérité successives avaient affaibli le service public. **Bilan 2023:** de nombreux services, notamment le secteur de la santé, ont été fortement mis sous pression durant la pandémie. À cela s'ajoute la pénurie de personnel, qui s'explique notamment par la dégradation des conditions de travail. Or non seulement les mesures se font attendre, mais le Conseil fédéral a annoncé un nouveau programme d'austérité.

Nous exigeons que les tâches d'intérêt public – éducation, santé, social, énergie, transports publics, gestion des ressources naturelles, élimination des déchets, etc. – soient organisées en tant que services publics.

Nous demandons davantage de moyens pour les services qui connaissent des pénuries de personnel. Objectif: améliorer rapidement les salaires ainsi que les conditions de travail et de retraite, et rendre ces métiers attractifs.

Nous revendiquons la réintégration dans l'administration publique de tous les services externalisés, en particulier dans les domaines du nettoyage, de la cuisine, de la blanchisserie.

Nous refusons tout programme d'austérité qui viendrait aggraver une situation déjà tendue, tant pour le personnel (pénurie) que pour les usagères et usagers.

PARCE QUE LES RETRAITES DES FEMMES SONT DE 37% INFÉRIEURES À CELLES DES HOMMES. En raison des discriminations et de la reconnaissance insuffisante du travail non rémunéré, les femmes ont de petites rentes. En 2019, nous nous battons contre l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes.

Bilan 2023: l'acceptation à une très courte majorité d'AVS 21, en septembre 2022, a été une gifle pour les femmes.

Elle a clairement indiqué à quel point l'écart entre les sexes est encore important. Dès 2024, les femmes devront travailler plus longtemps. Or, les promesses faites pendant la campagne de votation se sont envolées. Pire: avec LPP 21, il faudra payer plus pour des rentes réduites. Et le Conseil fédéral envisage de supprimer la rente de veuve, au lieu de l'octroyer aux pères dans la même situation. Nous exigeons des rentes qui assurent l'existence, sans augmentation de l'âge de la retraite. Au contraire, l'âge de la retraite doit être réduit. Nous revendiquons un renforcement de l'AVS et une hausse des rentes, à commencer par l'introduction d'une 13^e rente AVS.

Nous refusons la suppression de la rente de veuve: l'égalité, c'est de l'élargir aux veufs!

Nous exigeons la mise en œuvre de l'égalité salariale, avec une tolérance zéro

PARCE QUE LE HARCELEMENT SEXUEL DOIT DISPARAITRE DES LIEUX DE TRAVAIL.

Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail est interdit par la Loi sur l'égalité depuis 1996. Et pourtant, il est toujours aussi difficile de dénoncer des situations, tant pour la victime que pour les donneuses ou donneurs d'alerte, qui ne sont pas protégés-e-s.

Bilan 2023: grâce à la Grève féministe du 14 juin 2019 et au mouvement #Metoo, la parole s'est libérée. Il reste cependant très difficile de lutter contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Tant les victimes que les témoins qui dénoncent vivent toujours un parcours de la combattante. Nous exigeons la mise en place de plans de prévention et de lutte contre le har-

cèlement sexuel, notamment dans les CCT.

PARCE QUE LES FEMMES MIGRANTES SONT DOUBLEMENT DISCRIMINÉES. Être femme et migrante, c'est souvent occuper les emplois les plus précaires, les plus pénibles et les moins bien payés.

Bilan 2023: les salarié-e-s immigré-e-s gagnent en moyenne 14% de moins que les Suisses. La première génération est aussi surreprésentée dans les secteurs à bas salaires: les femmes sont deux fois plus susceptibles de travailler dans un secteur à bas salaires (30%) que les hommes (13%). Nous exigeons l'égalité salariale pour les migrantes.

PARCE QUE LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES FEMMES NOUS INSUPPORTE.

En Suisse, en 2019, une femme est morte sous les coups de son partenaire ou ex-partenaire toutes les deux semaines. La police est intervenue en moyenne quarante fois par jour en raison de la violence domestique.

Bilan 2023: rien n'a changé. Depuis le début de l'année, quatre femmes et trois filles ont été victimes de féminicides. En 2021, au moins trente femmes ont survécu à une tentative de féminicide. Cette violence extrême n'est que la pointe de l'iceberg de la violence fondée sur le sexe. Elle n'est pas le fait de cas isolés, mais le résultat de la violence structurelle contre les femmes – et contre les personnes trans et non binaires. Nous exigeons que la Convention 190 de l'OIT contre la violence sexuelle au travail soit enfin ratifiée et mise en œuvre par la Suisse.

Pour toutes ces raisons et d'autres encore, nous organisons une nouvelle grève féministe le 14 juin 2023. L'égalité n'est de loin pas une réalité. Nous resterons mobilisées autant qu'il le faudra! ■

FRIBOURG 192 MILLIONS DE BÉNÉFICES EN 2022

UN CONSEIL D'ETAT DÉCONNECTÉ DES BESOINS!

A ligner les résultats comptables positifs, c'est une constante à l'Etat de Fribourg. Les comptes 2022 ont pourtant quelque chose de particulier: cela faisait longtemps que le «bénéfice» (l'excédent comptable, pour être précis) n'avait pas été aussi élevé: 192 millions de francs, avant attribution aux fonds et provisions. La fortune, elle, croît de plus de 7%, passant de 793 à 857 millions de francs!

Un tel résultat ne peut être atteint que grâce à une austérité budgétaire de tous les instants, dont le personnel – et les usagers-ères – sont les victimes. Les dépenses en matière de personnel sont inférieures au budget; la part des charges de personnel dans les charges de fonctionnement totales diminue; la croissance en matière de postes de travail est infime dans l'administration cantonale (+4,8 postes), alors que de nombreux services croulent sous le travail. Rien qu'au Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), il faudrait créer une vingtaine de postes pour que la charge de travail devienne supportable!

Au lieu de faire fructifier la fortune de l'Etat, comme l'a fait l'ancien ministre des Finances Georges Godel, il est urgent d'utiliser ses excédents colossaux pour renforcer le service public et donner plus de moyens au personnel.

On les a applaudis pendant la pandémie, puis... rien! Les métiers de la santé, sous-payés et discriminés sous l'angle salarial par rapport aux autres fonctions de l'Etat, doivent être revalorisés immédiatement.

Le Conseil d'Etat doit octroyer une indexation extraordinaire des salaires au 1^{er} juillet 2023 au personnel de la fonction publique et parapublique, pour compenser l'augmentation du coût de la vie (5,6% entre février 2021 et février 2023).

Les négociations sur la pénibilité doivent débiter immédiatement, et des montants doivent être alloués pour compenser le travail de nuit, les horaires irréguliers, etc.

Les services sous-dotés, comme le SEJ, doivent obtenir immédiatement les postes nécessaires. ■

SSP . RÉGION FRIBOURG

SSP . Région Neuchâtel

Le secrétariat du Syndicat des services publics (SSP) – Région Neuchâtel met au concours un poste de

Secrétaire syndical-e à un taux d'activité de 70%

Le secrétariat régional du SSP est basé à La Chaux-de-Fonds; des déplacements sont fréquents dans les différentes villes du canton.

Date d'entrée en fonction: à convenir.

Le cahier des charges comprend:

- organisation de l'activité syndicale avec les groupes de membres
- défense et conseils juridiques de nos membres
- négociation collective
- rédaction d'informations syndicales
- collaboration intersectorielle

Notre secrétariat recherche une personne enthousiaste, disposant d'une solide formation de base, de compétences rédactionnelles. Une expérience militante dans le mouvement syndical ou associatif serait un atout.

Veillez adresser votre candidature avec les documents usuels **jusqu'au 15 avril 2023** à: SSP – Région Neuchâtel, Place de la Gare 4, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par courriel à: beatriz.rosende@vpod-ssp.ch

Renseignements complémentaires: Beatriz Rosende, secrétaire centrale, au 076 308 52 18 (en cas de non-réponse: merci de laisser un message sms).

Cours de formation SSP

Introduction générale au droit du travail

Les participant-e-s seront amené-e-s à s'interroger sur les articulations entre les règles matérielles de protection des travailleurs-euses – de droit public et de droit privé –, les assurances sociales et privées, ainsi que sur les procédures civiles et administratives des différents cantons de Suisse romande.

Mardi 9 mai 2023, de 9 h 30 à 17 h

Lausanne, Hôtel Continental (Place de la Gare 2)

Intervenant: Christian Dandrès, avocat conseil

Gratuit pour les membres du SSP (frais de repas inclus).
Les non-membres paient 300 francs.

Inscription par e-mail: central@ssp-vpod.ch

Indiquez vos coordonnées (nom/prénom + adresse) et le titre du cours!

Délai d'inscription: 24 avril 2023.



Offre de Printemps 2023

par personne en chambre double

Standard à CHF 369.-	Superior à CHF 399.-
----------------------	----------------------

Le prix comprend:

- 3 nuits en chambre double
- 3 buffets de petit déjeuner
- 2 repas du soir avec menu à 3 plats
- 1 menu Gourmet à 4 plats
- 1 bouteille de vin Merlot (par chambre)
- Wi-Fi gratuit
- Parking

Offre valable sur demande et selon disponibilité jusqu'au 30 juin

**-20%
RABAIS
SSP**

Hotel Ristorante iGrappoli • 6997 Sessa Tel. 091 608 11 87 • www.grappoli.ch • info@grappoli.ch •



« La mobilisation se maintient à un niveau élevé »

VAUD . Le 28 mars, la fonction publique et parapublique a mené sa sixième journée de grève et de mobilisation pour l'indexation. Le point sur cette bataille importante avec Cora Antonioli, enseignante et vice-présidente du SSP.

SERVICES PUBLICS
INTERVIEW
VALDEMAR
VERISSIMO . PHOTO

Comment s'est déroulée la journée de mobilisation du 28 mars ?

Cora Antonioli – Le bilan est assez bon. Sans atteindre les pics de fin janvier et février, la mobilisation a été supérieure à la précédente, qui avait eu lieu le 1^{er} mars – alors que nous étions dans l'attente des négociations.

La grève a de nouveau été très suivie dans les écoles, avec plus de 1000 grévistes. Certains établissements qui n'avaient pas encore bougé ont rejoint la lutte. Dans les gymnases, le mouvement reste très fort. En parallèle, on note un élargissement aux hôpitaux régionaux du canton, où de nombreuses actions ont été organisées. Au CHUV, les logisticiens et laborantin-e-s ont fait grève, accompagné-e-s de bien d'autres salarié-e-s, mais de façon plus isolée.

Quant à la manifestation du soir à Lausanne, elle a rassemblé 4000 à 5000 personnes.

Globalement, la mobilisation du personnel se maintient à un niveau élevé, et cela sur la durée. C'est un très bon signal.

Les dernières négociations avec l'employeur ont eu lieu le 22 mars. À l'issue des discussions, les trois syndicats (SSP, SUD et FSF) ont refusé la proposition faite par le Conseil d'Etat. Pourquoi ?

Le Conseil d'Etat est arrivé à la table de discussions en nous proposant une prime unique «vie chère», d'un montant de 10 millions de francs, qui serait versée

en une fois en 2024. Il a ensuite porté la somme à 15 millions, affirmant que c'était sa dernière proposition. L'objectif de cette prime serait de compenser la perte de pouvoir d'achat générée par l'indexation de 1,4%, qui se situe bien en-dessous de l'indice des prix à la consommation (3%). Or 15 millions de francs, cela représente à peine plus de 15 francs par mois, soit un café par semaine pour les 70000 salarié-e-s de la fonction publique et parapublique vaudoise. C'est donc tout à fait insuffisant pour compenser la perte de salaire réel que les salarié-e-s vont subir cette année en raison de la pingrerie de l'Etat – qui a pourtant accumulé les bénéfices au cours des 17 dernières années. La proposition du gouvernement est d'autant plus problématique qu'il ne s'agit pas d'une indexation à proprement parler, mais d'une prime unique. Cela alors que la présidente de l'exécutif, la libérale-radical Christelle Luisier, nous a bien fait comprendre que l'indexation du personnel deviendrait à l'avenir une variable d'ajustement budgétaire: la compensation du coût de la vie n'étant plus considérée comme un droit du personnel, elle varierait chaque année en fonction des priorités de l'Etat. Il s'agit d'un grave recul!

Par notre lutte, nous défendons donc une compensation salariale digne de ce nom en 2023, mais aussi le maintien du principe de l'indexation des salaires. C'est fondamental pour les négociations à venir!

En parallèle, le gouvernement a proposé une série d'améliorations...

Fidèle à sa ligne, le Conseil d'Etat nous a proposé une «enveloppe globale»: 15 millions de prime pour les salaires, plus 32 millions visant à financer une série de mesures nécessaires pour le service public. Plusieurs de ces mesures sont des revendications syndicales de longue date (revalorisation pour les secteurs de la santé et du social parapublic, plus de moyens pour l'école inclusive, création de postes d'assistant-e-s en protection des mineur-e-s, etc.). Jusqu'à présent ignorées, elles deviennent comme par magie des priorités.

Bien sûr, ces mesures sont nécessaires et devront être négociées. Le problème, c'est que nous n'avons pas de mandat pour en discuter le 22 mars – pour cela, il aurait fallu des délégations représentatives des secteurs concernés. L'objet de ces négociations était l'indexation des salaires, que nous revendiquons depuis des mois! Le canton connaît une démographie galopante et des moyens supplémentaires sont nécessaires pour le service public, qui reste sous-financé. Mais il ne faut pas opposer ces investissements à l'indexation des salaires, d'autant plus que le canton a largement les moyens financiers pour garantir les deux!

Le 28 mars, les trois syndicats ont envoyé une contre-proposition à l'exécutif. Quel est son contenu ?

Nous prenons le Conseil d'Etat au mot. S'il a décidé d'attribuer 15 millions supplémen-

taires pour les salaires, qu'il le fasse. Mais en ajoutant ces 15 millions aux salaires de novembre et décembre 2023, ce qui permettra d'intégrer ce montant à la grille salariale – et de pérenniser ainsi cette hausse pour les années suivantes. Nous exigeons aussi la garantie de l'indexation à l'indice des prix à la consommation (IPC) pour 2024.

Le Conseil d'Etat a-t-il déjà réagi à votre proposition ?

Le gouvernement a accusé réception de notre lettre le 29 mars. Il a indiqué qu'il nous répondrait «dans les meilleurs délais». Nous attendons.

Avez-vous prévu une suite à votre mobilisation ?

Nous sommes à la veille des vacances scolaires. Nous devons donc laisser passer ces deux semaines de Pâques, avant de préparer la suite.

Si la réponse du Conseil d'Etat à notre contre-proposition est négative, nous devons probablement organiser une assemblée générale du personnel, et y discuter de la préparation de nouvelles mobilisations. Dans plusieurs établissements scolaires, les salarié-e-s ont déjà voté une poursuite du mouvement dans le cas où l'exécutif n'améliorerait pas son offre.

Nous avons aussi commencé à réfléchir à de nouveaux moyens d'action, qui pourraient compléter la grève – qui reste pour l'instant concentrée essentiellement sur les établissements scolaires. ■

Le 1^{er} avril, des centaines de personnes ont entamé une Marche bleue qui reliera Genève à Berne. Objectif: pousser le gouvernement à agir pour le climat. Questions à Julia Steinberger, cheville ouvrière de cette initiative.

En marche pour la planète bleue

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
VALDEMAR VERISSIMO . PHOTO



Qu'est-ce qui vous a décidé à lancer une «Marche bleue» pour le climat?

Julia Steinberger – La Marche bleue est une réaction à l'immobilisme politique sur le climat en Suisse. L'objectif est d'apporter un nouvel élan au débat sur les mesures nécessaires et urgentes pour ralentir le réchauffement en cours.

Nous tenterons aussi de mettre en lumière l'énergie et l'envie d'agir qui habitent de nombreuses personnes dans notre pays – et qui contrastent avec l'apathie du Conseil fédéral et des partis politiques.

Cette marche se déroulera dans un contexte propice. Le 29 mars, 75 membres de l'association des «Aîné-e-s pour le climat» ont dénoncé l'inaction climatique de la Confédération devant les juges de la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg, une procédure historique. Trois jours plus tard, le 1^{er} avril, la campagne favorable à la nouvelle loi climat, sur laquelle nous voterons le 18 juin, a démarré en même temps que notre marche. Nous allons essayer de lier ces événements et d'en faire une vague permettant des changements dans la bonne direction.

Votre initiative est-elle aussi une réponse au recul des mobilisations pour le climat?

Les manifestations écologistes ne sont plus aussi massives qu'il y a deux ans. Cependant, cela ne veut pas dire que le mouvement est retombé. On retrouve aujourd'hui les jeunes de la grève du climat sur les lieux de travail et de formation, dans les universités, les partis politiques. Beaucoup y font preuve d'un engagement concret. L'envie d'agir n'est pas tombée, mais elle s'exprime de manière différente, plus concrète.

Le 22 avril, vous bouclerez votre marche devant le Palais fédéral. Quelles revendications y porterez-vous?

Notre revendication principale est que la Suisse respecte les accords de Paris sur le climat, qu'elle a ratifiés en octobre 2017.

Cela implique que notre pays réduise de moitié ses émissions de CO₂ d'ici à 2030 (par rapport à 1990). Pour réaliser cet objectif, gouvernement, économie et population doivent s'engager à fond. Or pour l'instant, les autorités politiques traînent les pieds. Aux citoyen-ne-s de leur amener la motivation nécessaire!

Où en est la Suisse par rapport aux objectifs fixés à Paris?

Il faut distinguer trois niveaux.

Il y a d'abord le total des émissions de CO₂ produites sur le territoire helvétique. Ce chiffre descend, mais trop lentement: à ce rythme, la Suisse, atteindra le zéro émission seulement après 2200! Il faut souligner ici le rôle très négatif du secteur des transports, extrêmement polluant dans notre pays en raison de la prolifération des SUV.

Il y a ensuite les émissions dues à la consommation de l'économie et de la population. Et là, le tableau est noir. En 1990, les émissions liées à la consommation étaient deux fois plus élevées que les émissions produites sur notre territoire. Aujourd'hui, elles sont proches du triple. Conséquence: au lieu de se réduire, les émissions de gaz carbonique augmentent en Suisse!

Enfin, il faut prendre en compte les émissions massives causées par les investissements de la place financière helvétique, de la Banque nationale suisse (BNS), ainsi que par les activités des multinationales actives dans l'extraction et le négoce des énergies fossiles qui ont leur siège en Suisse.

Globalement, la Suisse figure parmi les plus mauvaises élèves d'Europe.

Notre pays, qui fait partie des Etats émettant le plus de CO₂ par habitant-e au monde, peut faire beaucoup mieux. Mais l'influence des lobbys liés aux énergies fossiles à Berne, qui s'est traduite notamment par la nomination d'Albert Rösti à la tête du Département fédéral des transports et de l'énergie, nous empêche d'avancer sérieusement.

Quelles sont les mesures les plus urgentes à prendre pour inverser la tendance?

La place financière et les caisses de pension doivent stopper leurs investissements dans les énergies fossiles. Une mesure d'autant plus urgente que les risques financiers liés à ces énergies sont de plus en plus importants, en raison de la multiplication des procès visant les multinationales du secteur.

D'autres mesures importantes sont réalisables immédiatement: la rénovation des bâtiments, le développement de la mobilité douce et des énergies renouvelables, avec notamment le potentiel massif que représente la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits.

Vous avez participé à la rédaction du dernier rapport du GIEC, publié en mars. Quels sont les principaux enseignements que vous en tirez?

Le principal message est que nous sommes loin de l'objectif défini par les accords de Paris – soit maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C, et poursuivre les efforts pour limiter cette augmentation à 1,5°C. Il faut donc agir tout de suite et de manière radicale si on veut éviter des impacts dramatiques, contre lesquels on ne pourra pas se protéger.

Il existe cependant des signaux positifs. Les Etats-Unis, par exemple, ont diminué leurs émissions de CO₂, passées de 20 à 15 tonnes par habitant-e en dix ans. L'Union européenne a aussi réussi à diminuer ses émissions.

Tout reste possible. Comme l'a souligné Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, les pays développés ont les moyens de décarboner entièrement leurs économies d'ici 2040, s'ils utilisent tous les leviers possibles. Nous avons à notre disposition une large palette de solutions technologiques et sociales qui nous permettraient de le faire, tout en garantissant une meilleure qualité de vie pour la population. ■

Repérages

METTRE EN LUMIÈRE LES SOLUTIONS EXISTANTES

Le 1^{er} avril à Genève, 500 personnes, en majorité des femmes, ont donné le coup d'envoi de la Marche bleue. Celle-ci atteindra son étape finale, le Palais fédéral à Berne, le 22 avril. Elle passera avant par Lausanne (8 avril), Neuchâtel (15 avril) et Fribourg (19 avril).

Lancée par l'économiste écologique Julia Steinberger, qui est aussi membre du SSP, l'avocate Irène Wettstein, la médecin infectiologue Valérie D'Acremont et la politologue Bastienne Joerchel, cette initiative a pour objectif de pousser le gouvernement helvétique à respecter ses engagements climatiques.

Découpée en plusieurs étapes, comptant chacune 10 à 15 kilomètres par jour, la marche prendra le temps de favoriser la rencontre et l'échange autour des solutions à mettre en œuvre pour limiter drastiquement les émissions de CO₂. Le parcours sera ainsi jalonné d'événements et de journées thématiques qui mettront en lumière des initiatives locales et innovantes.

L'appel lancé par les organisatrices de la Marche bleue a déjà reçu un large écho, avec 150 personnes inscrites pour chacune de ces étapes. L'initiative est ouverte à toutes et tous, femmes, hommes et enfants. Elle se conclura par une manifestation commune à Berne le 22 avril.

Plus d'infos et inscriptions ici: <https://lamarchebleue.ch> ■

Carte blanche à DROIT DE RESTER

RENVOIS VERS LA CROATIE: EBS CONFOND TOUT!

Lors du discours de bilan de ses cent premiers jours de mandat, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider (EBS) a dû se justifier sur les renvois vers la Croatie. Notre réponse à son exercice de style.

Vous avez déclaré, tout sourire face à la presse: «Je peux comprendre l'émotion suscitée par les 'push-back' effectués parfois de façon scandaleuse à la frontière croate. Mais il ne faut pas tout confondre. Nous renvoyons les requérants à Zagreb et nous vérifions avec des ONG la situation sur place. Aucun pays Schengen ne remet en cause les renvois vers la Croatie».

Un «pushback» est un refoulement illégal. Qu'importe la manière dont il est exécuté, il contreviendra toujours au droit international. Si par «façon scandaleuse» vous voulez dire avec violence, en donnant des coups de bâton, en déshabillant les gens, en lâchant des chiens sur eux, en les violant ou encore en n'épargnant rien aux enfants qui assistent à la scène, il faudra également adapter le terme «émotions» et le remplacer par «traumatismes, cauchemars, stress et tentatives de suicide». Manipuler les euphémismes vous fera peut-être remonter dans les sondages, mais cela ne vous permettra pas de mettre en place une politique d'asile humaine.

C'est vous qui confondez les choses, M^{me} Baume-Schneider. Certes, les personnes sont renvoyées à Zagreb. Mais là-bas aussi, violences policières et refoulements illégaux se déroulent, au vu et au su du gouvernement qui les encourage. De nombreux rapports d'ONG locales, internationales et d'agences du Conseil de l'Europe en attestent.

En Croatie, le droit à la vie des requérant-e-s d'asile n'est pas respecté, la Cour européenne des droits de l'Homme l'a réaffirmé en janvier dernier. Les voies de recours effectives contre la violence d'Etat sont inexistantes en Croatie.

Quant aux ONG avec qui vous «vérifiez la situation sur place», elles vous contredisent clairement. Sara Kekuš, du Centre for Peace Studies, une des ONG de Zagreb, déclare d'ailleurs «inquiétant» qu'elle soit «censée légitimer la pratique suisse». Les comités de l'ONU pour les droits des enfants, pour l'abolition de la torture et pour l'élimination des discriminations faites aux femmes ont déjà suspendu des dizaines de renvois vers la Croatie.

Ne confondez pas la bonne conscience que veut vous donner votre administration – qui ne lit que les parties des rapports qui l'arrangent – avec la dignité. Aucun pays, et encore moins un pays riche et privilégié comme la Suisse, ne devrait justifier que l'on renvoie des victimes à leurs bourreaux. Personne ne devrait justifier que l'on dise à une victime de viol qu'elle n'a qu'à se plaindre à la police responsable de ses traumatismes. Surtout pas une ministre de gauche et féministe.

Aucun pays Schengen ne remet en cause les renvois vers la Croatie, pour l'instant. C'est votre occasion, M^{me} Baume-Schneider: soyez une pionnière, menez une politique d'asile digne, courageuse et humaine. Ne troquez pas une véritable solidarité pour une chimérique popularité. Vous n'êtes pas devenue ministre de la Justice pour plaire aux électeurs de droite.

Choisissez votre camp. Faites cesser les renvois vers la Croatie. ■

RETRAITES . Une large alliance syndicale et politique a lancé le référendum contre le projet LPP 21. Explications.

LPP 21: signez le référendum!

KATHARINA PRELICZ-HUBER . PRÉSIDENTE DU SSP

En moyenne, les femmes touchent des rentes LPP inférieures de 30%, et des rentes de vieillesse inférieures de 50% à celles des hommes. Il est donc urgent d'améliorer les retraites des femmes ainsi que celles de toutes les personnes touchant de bas salaires. Pendant la campagne de votation sur le projet «AVS 21», droite et Conseil fédéral avaient martelé qu'ils s'attelleraient à ce problème lors de la révision du 2^e pilier.

PAYER PLUS, TOUCHER MOINS. Nous avions alors sur la table un compromis échafaudé par les partenaires sociaux et repris par le Conseil fédéral. On nous avait dit que ce compromis permettrait de maintenir le niveau des rentes pour toutes et tous, malgré la baisse du taux de conversion, et qu'il allait générer des rentes plus élevées pour les bas salaires.

Or ce compromis a été mis en lambeaux lors des délibérations parlementaires. En effet, la majorité de droite a adopté un projet de démantèlement coûteux et indigne. Pour la plupart des salarié-e-s, y compris les jeunes, la réforme votée par le Parlement signifie qu'il faudrait payer davantage de cotisations pour toucher des rentes réduites – alors que les rentes versées par les caisses de pension ont régulièrement baissé au cours des dernières années.

UN «SUPPLÉMENT» BIEN LIMITÉ. Principale mesure prévue par LPP 21, l'abaissement du taux de conversion à 6% entraînerait une réduction des rentes pour toutes et tous. Seules quinze cohortes dites de «transition», les classes d'âge proches de la retraite, toucheraient un supplément pour compenser cette perte de rente – mais pas toutes, loin de là! Moins de 50% des femmes et seulement 25% des personnes concernées bénéficieraient du supplément complet de 200 francs par mois. Les personnes ne faisant pas partie de ces quinze cohortes ne toucheraient rien. En revanche, elles paieraient plus, en raison de déductions salariales plus élevées. Tout cela pour obtenir finalement une rente plus basse! Il est particulièrement choquant que les salaires à partir de 150 000 francs ne contribuent pas à la réforme, alors que ce sont eux qui bénéficient des rentes les plus élevées.

BAS SALAIRES PÉNALISÉS. Les membres du SSP seraient fortement impacté-e-s par

ce projet. En effet, notre syndicat organise une majorité de femmes. Beaucoup d'entre elles travaillent à temps partiel pour pouvoir assumer leurs obligations familiales, ou sont actives dans des métiers «typiquement féminins», comme ceux des lieux d'accueil de l'enfance ou du domaine des soins. Ces femmes exercent des métiers d'une importance systémique, mais elles touchent de maigres salaires, qui devraient être revalorisés. En guise de remerciement, le projet LPP 21 leur promet des rentes basses, qu'elles devraient financer en versant des cotisations élevées. Ces personnes précaires auraient ainsi encore moins d'argent à disposition pour le ménage durant leur vie active!

PLUS DE COÛTS ADMINISTRATIFS. En lançant le référendum aux côtés de l'Union syndicale suisse, nous avons l'opportunité de couler ce projet mauvais et coûteux. C'est également le conseil que donnent bon nombre d'expert-e-s en matière de caisses de pension, car cette contre-réforme engendrerait des coûts administratifs élevés. Or, dans le deuxième pilier du système de retraites, environ 7 milliards de francs par an finissent déjà dans les poches des assurances plutôt que dans les rentes!

C'EST L'AVS QU'IL FAUT RENFORCER! Au lieu d'investir 3 milliards dans cette réforme ratée, nous ferions mieux d'investir dans l'AVS! Grâce à son système de financement par répartition, l'AVS représente l'assurance la plus sûre, la plus équitable et la plus avantageuse au niveau financier. Cette assurance sociale solidaire profite aux 90% de la population, tandis que les 10% des personnes les plus riches versent leur contribution solidaire. Sans un système de financement basé sur la répartition – et non la capitalisation qui caractérise la LPP –, les bas salaires ne pourront jamais toucher une rente digne. Disons donc «non» à cette réforme de la LPP, retournons au compromis élaboré par les partenaires sociaux et engageons-nous vigoureusement en faveur de «l'initiative pour une 13^e rente AVS», qui est une étape importante pour garantir une rente de retraite digne à toutes et tous.

Signez et faites signer largement le formulaire référendaire encarté dans cette édition de *Services Publics*! ■

COÛT NON-MAÎTRISÉ

Selon Philomena Colatrella, CEO de la principale caisse maladie du pays, la CSS, l'assurance de base aurait perdu 79,2 millions de francs en 2022 (*La Liberté*, 1^{er} avril). M^{me} Colatrella en profite pour annoncer une nouvelle hausse des primes et défendre le projet de financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS). «Maîtriser les coûts de la santé passe par des réformes clés» argumente la cheffe de la CSS – qui touche un revenu, pas forcément maîtrisé, de 786 789 francs par an. ■

LE PRIX DU MARCHÉ

Un autre revenu en roue libre, c'est celui que touchera le nouveau CEO d'UBS, Sergio Ermotti: 2,5 millions de francs auxquels s'ajoutera un bonus nettement plus élevé – l'ex boss d'UBS, Ralph Hamers, a encaissé un extra de 9 millions l'an dernier (*blick.ch*, 31 mars). Aux critiques faciles, on répondra que sabrer tout en douceur 36 000 emplois dans le monde (11 000 en Suisse) requiert une expertise qui mérite sa juste récompense. ■

CONFUSION SUISSE

Marco Salvi, chercheur chez Avenir Suisse, une boîte à idées néolibérales, présente sa dernière trouvaille: obliger les personnes ayant fréquenté hautes écoles ou universités à rembourser rétroactivement le coût de leurs études. Ces diplômé-e-s commenceraient ainsi leur vie active avec une lourde dette (*24 heures*, 24 mars). Aujourd'hui, les coûts des études supérieures «sont payés par toute la société, alors que les bénéficiaires sont privatisés» argumente M. Salvi. Il a dû mélanger les classeurs «formation» et «Credit Suisse». ■

SANTÉ SACRIFIÉE

Sur les chantiers genevois, les infractions aux règles de sécurité sont en hausse. Pour le syndicat Unia, la pression sur les délais des chantiers, de plus en plus serrés, est le principal facteur expliquant cette évolution. Pour l'année 2021, les chiffres de la Suva montrent une nette augmentation des accidents graves. «Il faut aller vite. Les travailleurs en paient le prix» souligne Simon Constantin pour Unia (*Tribune de Genève*, 1^{er} avril). ■

Carton Rouge

À Florence Bettschart-Narbel. Interviewée dans *24 heures* (31 mars), la nouvelle présidente du parti libéral-radical (PLR) vaudois affirme qu'«en baissant la fiscalité, on retrouve du pouvoir d'achat». Cela dépend pour qui. La dernière baisse fiscale votée par la droite du Grand Conseil vaudois profitera surtout aux contribuables ayant plus de 50 millions sur leur compte (*24 heures*, 25 mai 2022). Indexer les salaires de la fonction publique vaudoise serait une mesure bien plus efficace pour éviter l'appauvrissement de larges pans de la population. Cette revendication est pourtant combattue becs et ongles par Christelle Luisier, présidente du Conseil d'Etat vaudois... et membre éminente du PLR. ■

BRÉSIL . Depuis le retour de Luis Inácio Lula da Silva à la présidence, le Brésil vit une étape décisive. L'éclairage de João Paulo Rodrigues, membre de la direction du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST), un des acteurs sociaux les plus importants du continent latino-américain.

« Lula et les mouvements ont mûri »

SERGIO FERRARI . LE COURRIER¹
GUSTAVO CAETANO . PHOTO

Le 1^{er} mars a marqué les trois mois de l'entrée en fonction du président Lula. Quelle évaluation faites-vous de ces 100 premiers jours au Brésil?

João Paulo Rodrigues – Notre évaluation est positive. De 2015 jusqu'à nos jours, le Brésil a vécu une crise profonde: ces sept années ont vu des attaques contre la démocratie ainsi qu'une récession économique et une crise sociale qui a provoqué une augmentation considérable du chômage et le retour de millions de compatriotes à une situation de faim. Un processus de destruction de l'Etat social a été mis en œuvre.

Il n'est pas possible de corriger cette réalité d'un jour à l'autre. En d'autres termes, nous sommes au début d'un parcours aux objectifs précis: relancer la croissance économique, combattre les inégalités sociales et procéder aux réformes structurelles permettant de résoudre les problèmes de la population, particulièrement des secteurs les plus appauvris.

Lors des élections du 30 octobre 2022, l'ex-président Jair Bolsonaro a perdu par une étroite marge. Quelle est l'attitude actuelle de l'opposition?

L'élection de Lula a été l'expression d'un large front démocratique construit comme opposition au gouvernement de Bolsonaro. Aujourd'hui, le président est très ferme, avec une position plus à gauche politiquement et économiquement. Néanmoins, il ne faut pas oublier que cette large alliance est composée tant de forces politiques et sociales de gauche, que du centre et de droite, avec des visions divergentes sur divers thèmes: l'économie, le prix des combustibles, la politique agricole et celle des terres.

L'opposition au gouvernement vient surtout de l'extrême-droite. C'est un secteur très idéologisé et radical, à l'origine des événements du 8 janvier 2023 sur la Place des Trois Pouvoirs à Brasilia, lorsque s'est déroulé un véritable attentat contre la république et la démocratie. Défait électoralement, le *bolsonarisme* va connaître un moment de reflux, mais les idées et les valeurs conservatrices, ainsi que l'appareil de communication qui leur est associé, ont un grand impact dans la société. Il est nécessaire que les forces démocratiques mènent une lutte intense pour battre ce projet conservateur et rétrograde.

Les mouvements sociaux respirent-ils un nouvel air politique?

Le climat a changé avec l'entrée en fonction de Lula. La sensation, c'est que «le pire est passé», mais qu'il est nécessaire de maintenir la mobilisation pour obtenir des améliorations et des conquêtes. Lula a constitué une bonne équipe de gouvernement. Il a ouvert des espaces à d'importants dirigeants de la société brésilienne,



et il défend un agenda progressiste en matière économique et sociale. En outre, Lula a effectué divers gestes symboliques, comme sa visite dans l'Etat de Roraima le 21 janvier, soit au peuple Yanomani, pratiquement condamné au génocide par les politiques de Bolsonaro. C'était un signal clair: pour le nouveau gouvernement, la priorité sera de consacrer son attention aux secteurs les plus exclus et dévalorisés par Bolsonaro.

Durant les gouvernements antérieurs du Parti des travailleurs (PT), les mouvements sociaux ont critiqué la «timidité» de l'action gouvernementale sur des thèmes sensibles, par exemple la réforme agricole. Existe-t-il un nouveau type de relations entre l'actuel gouvernement Lula et les mouvements sociaux?

On peut constater un net progrès dans la maturité des mouvements populaires, des partis politiques et de Lula lui-même.

La présidence de Lula, de 2003 à 2010, a été la première expérience d'un gouvernement progressiste avec un président issu de la classe travailleuse: une époque d'apprentissage. Puis, le pays a vécu le coup d'Etat de 2016 (la destitution parlementaire de Dilma Rousseff), la persécution et l'emprisonnement de Lula et l'apparition d'une nouvelle expression de l'extrême-droite avec l'élection de Bolsonaro en 2019.

Dans la perspective des mouvements populaires, on conçoit aujourd'hui clairement qu'il est nécessaire de gagner la société à un programme de changement social, de lutter pour que nos intérêts soient pris en compte et de défendre le gouvernement contre les pressions de la droite.

Il incombe au gouvernement de dialoguer avec les mouvements sociaux, de faire avancer les agendas prioritaires et de stimuler une meilleure participation politique de la société.

Quelles sont les principales revendications du MST dans cette nouvelle étape?

Le MST s'aligne sur l'agenda du président Lula: donner la priorité à la lutte contre la faim et la pauvreté dans le pays. En finir avec la faim, venir en aide à ceux qui sont en situation de grande vulnérabilité et mettre en œuvre une politique de production d'aliments de qualité, en plus de proposer la redistribution sociale des revenus.

Le premier objectif du MST, c'est l'installation des 100 000 familles vivant aujourd'hui dans des campements. Beaucoup d'entre elles vivent depuis dix ans sous des tentes, avec pour unique toit un épais plastique noir. Le gouvernement doit élaborer un calendrier pour installer ces familles.

Le second point concerne l'agriculture familiale et les familles installées, ayant eu accès à la terre, qui ont assuré la production d'aliments de base y compris durant le gouvernement de Bolsonaro. Il est nécessaire de reprendre les politiques de production, de crédit, de coopération, d'industrialisation et de commercialisation pour favoriser ces installations.

A-t-on avancé vers une unité d'action des mouvements sociaux?

L'opposition à Bolsonaro et la candidature puis l'élection de Lula ont suscité l'unité politique la plus large des mouvements populaires depuis les années 1990. Cette unité est réelle et a progressé du point de vue programmatique et tactique. En mars, nous avons tenu une grande réunion de tous les mouvements populaires et des forces progressistes. Nous y avons discuté de propositions communes et élaboré un calendrier d'actions conjointes pour le premier semestre de l'année. ■

¹ Extraits d'une interview dont la version intégrale a été publiée dans *Le Courrier*, 28 mars 2023. Traduction: Hans-Peter Renk.

LA SUISSE EXISTE par Jean Ziegler

SOCIOLOGUE . ANCIEN RAPPORTEUR SPÉCIAL DE L'ONU POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET AUTEUR¹

LA GUERRE EN UKRAINE ET LA NEUTRALITÉ

Comment se terminera l'effroyable guerre d'extermination menée contre le peuple ukrainien? Personne ne connaît la réponse. La seule chose qui est sûre, c'est que toute personne raisonnable souhaite que ce massacre prenne fin le plus vite possible. Depuis le 24 février 2022, date à laquelle Vladimir Poutine a envoyé ses hordes contre l'Ukraine, un Etat souverain membre de l'ONU, plusieurs dizaines de milliers de jeunes soldats russes et ukrainiens, plusieurs centaines de milliers de femmes, d'enfants et d'hommes ukrainiens ont été tués, blessés, torturés et poussés à l'exil.

Il est peu probable que Poutine revienne subitement à la raison et qu'il accepte des négociations sensées sur un cessez-le-feu. Lors de la deuxième guerre de Tchétchénie (1999-2009), Poutine a laissé tuer près de la moitié de la population tchétchène et fait raser la capitale Grozny. En 2011, le peuple syrien s'est soulevé contre Bachar al-Asad, le tyran sanguinaire. Les bombardements de l'aviation russe sur les hôpitaux, les écoles et les quartiers résidentiels ont permis à Asad de survivre provisoirement.

Le maître du Kremlin ne connaît que la paix des cimetières. Où trouver alors de l'espoir? Dans l'impressionnante résistance et le courage presque inimaginable des Ukrainiennes et Ukrainiens. Ce n'est que lorsque l'armée ukrainienne vaincra l'envahisseur sur le champ de bataille que le gouvernement démocratiquement élu de Kiev pourra entamer des négociations de cessez-le-feu et de paix. La décision sur le moment de ces négociations et les conditions concrètes qui doivent être remplies pour aller dans ce sens appartiennent au peuple ukrainien.

Qu'est-ce que cela implique pour la Suisse? Comme toutes les démocraties occidentales, notre pays doit apporter une aide aussi efficace que possible à l'Ukraine.

En 2021, 80% du pétrole russe a été négocié par le biais de la place financière suisse, en particulier via Genève et Zoug. Le Conseil fédéral doit stopper ce commerce, confisquer les fonds des oligarques et les exproprier – après avoir procédé à une réforme de la législation en la matière. Les entreprises suisses doivent quitter la Russie et les sanctions décidées par l'Union européenne doivent être appliquées par le Conseil fédéral, immédiatement et sans exception.

Et notre neutralité? Depuis le 1^{er} janvier dernier, la Suisse est membre du Conseil de sécurité de l'ONU. Le 8 février, l'organe exécutif de l'ONU a tenu sa troisième session spéciale sur l'agression russe.

La socialiste bâloise Pascale Baeriswyl, intelligente et très compétente, est Cheffe de la mission permanente de la Suisse auprès de l'ONU à New-York. Selon le procès-verbal de la séance, elle a voté en faveur de la résolution condamnant les atrocités de guerre russes.

La représentante suisse au siège des Nations unies a déclaré textuellement: «La neutralité de la Suisse ne fait aucun doute. Il n'y a pas de neutralité en cas de violation du droit international ou de la Charte de l'ONU». Les ambassadrices et ambassadeurs ont un mandat impératif. Ils ne parlent et ne votent pas selon leur propre volonté, mais suivent les directives de leur gouvernement.

Conclusion: depuis le 9 février, la question de la neutralité est tranchée. Il n'y a pas de neutralité en cas de violations des droits humains et de guerres d'agression. ■

¹ Jean Ziegler a notamment publié: *Lesbos, la honte de l'Europe*. Seuil, 2020.